

HORAIRE AUTOMNE 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.

Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.

Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William

Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
	02			Atelier	D			
				Dates: 18 septembre au 23 octobre 2023				
	03			Atelier	D			
				Dates: 30 octobre au 4 décembre 2023				
GIA400				ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS				
	01	Lun	09:00 - 12:30	C	P			
		Mer	13:30 - 15:30	TP	P			
	02	Jeu	09:00 - 12:30	C	P			
		Lun	13:30 - 15:30	TP	P			
	03	Lun	13:30 - 17:00	C	P			
		Mar	15:30 - 17:30	TP	P			
	04	Mer	09:00 - 12:30	C	P			
		Ven	08:30 - 10:30	TP	P			
	05	Jeu	18:00 - 21:30	C	H			
		Mer	18:00 - 20:00	TP	H			
GPE450				GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES				
	01	Jeu	08:30 - 12:00	C	C			
		Mer	15:30 - 17:30	TP	C			
	02	Jeu	13:30 - 17:00	C	C			
		Ven	08:30 - 10:30	TP	C			
	03	Mar	18:00 - 21:30	C	C			
		Jeu	18:00 - 20:00	TP	C			
GPO222				PLANIFICATION ET CONTRÔLE INFORMATISÉS DE LA PRODUCTION				
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	C			
		Ven	18:00 - 21:00	Labo	C	A-1214		
MAT321				INFORMATIQUE ET STATISTIQUES APPLIQUÉES				
	01	Jeu	18:00 - 21:30	C	H			
		Ven	18:00 - 20:00	TP	H			
QUA134				ASSURANCE ET SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ				
	01	Mar	18:00 - 21:30	C	C			
QUA142				GESTION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ				
	01	Mer	18:00 - 21:30	C	C			
QUA165				PLANS D'EXPÉRIENCES (DOE) ET OPTIMISATION DES PROCÉDÉS				
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	C			
		Ven	18:00 - 22:00	Labo/2	C	A-1560		

HORAIRE AUTOMNE 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
QUA202				PROJET SYNTHÈSE AMÉLIO CONTINUE OPTIMI PRODUCTIVITÉ				Certif : min 12 cr. ou P.Court 1er cycle : min 9 cr. / QUA142
	01	Ven	17:00 - 18:00	Projet	C			

NOTES

- a) Programmes d'études
- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé
- b) Activités
- C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
- TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines
- TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).
- c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :
- Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
- Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.